

RUBRIQUE AUX AINÉS #17



COMITÉ MADA (MUNICIPALITÉ AMIE DES AINÉS)

Tous les mois, il nous fait plaisir de vous informer sur les services communautaires. Nous vous présentons les activités automnales de la FADOQ d'Hervey-Jonction, un organisme destiné aux aînés de notre territoire et un de nos partenaires, ainsi que des conseils en prévention d'incendie (gracieuseté de monsieur Christian Paré, directeur du service d'incendie secteur est de Mékinac).

MEMBRES : Michèle Guindon, Aline Germain, Yvan Hamelin, Claudette Béland, Richard Lavallée, Marie Voyer, Yvon Bourassa

AVERTISSEUR DE FUMÉE ET EXTINCTEUR PORTATIF

Lorsque que l'on parle de prévention incendie, on pense en premier lieu au fonctionnement de nos avertisseurs de fumée. Ceux-ci demandent qu'ils soient nettoyés de temps à autre (avec un petit coup de balayette et vérifié avec le bouton, et non, avec de la fumée), de les remplacer après dix ans et surtout de remplacer les piles deux fois par année, selon le type d'avertisseur. Ils sont nos gardiens jour et nuit.

Un autre élément auquel il faut penser est l'extincteur portatif. Pour ceux qui en possèdent, il est tout aussi important d'y apporter une attention particulière pour son entretien. Mais en quoi consiste cet entretien? Voici exactement ce qu'il faut faire ;

- Tout d'abord, vérifiez la date de fabrication de votre extincteur. Normalement, elle devrait se retrouver gravée sous l'appareil ou imprimée sur l'étiquette.

- L'extincteur doit être vidé et vérifié tous les six ans, à partir de sa date de fabrication. À la douzième année, l'examen comporte une vérification supplémentaire. Contactez un technicien qualifié pour faire ce travail. Faites aussi recharger votre extincteur si vous vous en êtes servi, même très peu.

- Une fois par mois, vérifiez que l'aiguille de l'indicateur de charge se trouve dans

la plage verte. Si elle est du côté gauche (rouge), l'extincteur doit être rechargé.

- Gardez votre extincteur à portée de main, dans un endroit facile d'accès. Il ne doit pas reposer sur le sol.

- Certains types d'extincteurs sont à usage unique. Ceux-ci ont une durée de vie de six ans. Il faut donc les remplacer lorsqu'ils sont périmés.

En cas de besoin, une entreprise certifiée cueille à la municipalité, environ aux 2 semaines, les extincteurs des particuliers pour en faire l'entretien (avec facturation).

Il faut savoir qu'aucun fournisseur n'est mandaté par votre service de sécurité incendie ou par la municipalité pour faire la vérification de vos extincteurs.

**N'oubliez pas de faire ramoner
votre cheminée par des gens
certifiés !!!**

ACTIVITÉS ET REPAS FADOQ
D'HERVEY-JONCTION

838, rue Auguste-Lagacé

Mardi le 13 octobre de 10h à 16h

Activité : jeux de cartes

Coût : 5\$, menu à déterminer

Jeudi le 29 octobre, à 17h30

Activité : souper aux bines

Coût : à déterminer

Vendredi le 6 novembre à 19h00

Activité : bingo

Coût : 5\$ + 1 carte de bingo

Âge : 18 ans et plus

Mardi le 10 novembre de 10h à 16h

Activité : journée jeux de cartes

Coût : 5\$ menu à déterminer

Jeudi le 26 novembre à 17h30

Coût et menu : annoncé le 29 oct.

Vendredi le 11 décembre à 18h00

Activité : souper de Noël

Menu : Boulangerie Germain

Coût : annoncé le 26 nov.

Danse avec orchestre :

«Les moineaux et l'hirondelle»

CONCOURS

Le comité MADA vous offre une paire de billets pour assister au 35^e anniversaire de l'AQDR section Mékinac qui aura lieu le vendredi 9 octobre prochain au Club de golf Le Saint-Rémi dès 15h30 (banquet animé et soirée spectacle, conférence «Le choc des générations» par Carol Allain). Remplissez le coupon ci-joint et déposez-le à la boîte identifiée à cette fin au bureau de la municipalité.

DATE LIMITE : lundi le 5 octobre (16h). **Bonne chance!**

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ **Courriel :** _____

POUR NOUS JOINDRE

MADA, projet Aînés et solidaires
820, rue St-Alphonse, Lac-aux-Sables
(Qc) GOX 1M0
418 336-2331 poste 199
mada.las@regionmekinac.com